

**DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE  
THORIGNE FOUILLARD**

**SEANCE DU 16 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt, le mardi seize juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en directe sur youtube.

**Date de convocation :** Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BARD Denis, BONNAFOUS Catherine, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, HAURET Pascal, JOUAULT Jaroslava, JUBAULT-CHAUSSÉ Pascale, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELEART Damien, VILLARET Caroline

**Mercredi 10 juin 2020**

**Affichage :**  
Du vendredi 19 juin au mercredi 19 août 2020

**Nombre de Conseillers en exercice :** 29

**Procurations de vote et mandataires :** M. LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M. SIMON Didier ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

M. Denis BARD est nommé secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 10 juin 2020) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**41-2019 - Administration générale. Désignation du représentant de la Commune au sein de la SPLA « ViaSilva ».**

Vu la délibération du conseil municipal du 24 octobre 2012 portant création d'une société publique d'aménagement (SPLA) « ViaSilva » et désignation du représentant de la commune au sein de son conseil d'administration et de l'assemblée générale,

Considérant que suite à l'élection municipale du 15 mars 2020 et à l'installation du Conseil municipal le 27 mai 2020, les collectivités actionnaires de la SPLA « ViaSilva » (Rennes Métropole et les trois communes de Cesson-Sévigné, Rennes et Thorigné-Fouillard) doivent désigner au sein de leur nouvelle instance délibérante, leurs représentants au conseil d'administration de la SPLA « ViaSilva » et leur représentant à l'assemblée générale des actionnaires,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), le Conseil municipal décide de :

1°) désigner Monsieur Gaël Lefeuvre en tant que représentant de la commune de Thorigné-Fouillard pour occuper les fonctions d'administrateur de la SPLA « ViaSilva », avec faculté d'accepter toute fonction dans ce cadre, notamment celle de représenter la commune à la commission d'appel d'offres de la SPLA « ViaSilva »

2°) désigner Monsieur Gaël Lefeuvre en tant que représentant de la commune de Thorigné-Fouillard à l'assemblée générale des actionnaires de la SPLA « ViaSilva ».

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE

